

ATHEX

Société par Actions Simplifiée au capital social de 200.000 Euros

Siège social : ZA du Bocage – 49610 MOZE SUR LOUET

350 058 970 RCS ANGERS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT SUR PROPOSITION DU PRESIDENT

TROISIEME DECISION

L'associée unique,

décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2025, dont le montant s'élève à 997.920,16 euros, de la manière suivante :

- à concurrence de 600.000,00 €
à la distribution de dividendes à l'associée unique
- le solde, soit la somme de 397.920,16 €
au poste comptable « autres réserves ».

Le dividende revenant à chaque action est ainsi fixé à 600,00 € et mis en paiement à compter de ce jour.

L'associée unique, bien qu'elle soit une personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, prend acte que les distributions perçues par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, peuvent sur option, expresse et irrévocable, être soumises au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans cette hypothèse, les dividendes perçus sont pris en compte dans le revenu net global. Les revenus mobiliers inclus dans l'assiette du revenu global sont retenus pour leur montant net. Dans ce cadre, les dividendes perçus sont éligibles à l'abattement de 40% visé à l'article 158,3.2° du Code général des impôts. Les revenus mobiliers sont ainsi réduits, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, de cet abattement égal à 40 % du montant brut perçu. Sont également déductibles du montant des revenus mobiliers les dépenses engagées pour l'acquisition ou la conservation des revenus. Une fraction de la CSG est par ailleurs déductible. Les distributions sont par ailleurs soumises aux prélèvements sociaux au taux global de 18,6 %.

A défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu, les distributions perçues par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumises de plein droit au prélèvement forfaitaire unique de 31,4 % (le « **PFU** ») consistant en une imposition à l'impôt sur le revenu à un taux forfaitaire unique de 12,8 %, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 18,6 %. Le PFU est assis sur le montant brut des revenus. L'abattement de 40 % sur les dividendes d'actions et revenus assimilés n'est pas applicable.

De même, les dépenses engagées pour l'acquisition ou la conservation des revenus ne sont pas déductibles. La CSG n'est pas non plus déductible.

Ceci exposé les distributions perçues par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont, en tout état de cause, soumises au prélèvement forfaitaire obligatoire égal à 12,8 % du montant du dividende brut voté, qui doit être précompté par la société distributrice, qui n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu dû selon les modalités indiquées ci-dessus, mais qui s'imputera sur l'impôt sur le revenu dû comme un crédit d'impôt et dont l'excédent non imputé sur l'impôt dû sera restitué.

Toutefois, la société distributrice est autorisée à ne pas précompter ce prélèvement pour les associés dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) et à 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) et qui en font la demande à la société avant le 30 novembre de l'année précédant l'année de paiement du dividende en lui adressant une attestation sur l'honneur que son revenu fiscal de référence est inférieur aux seuils précités.

Les prélèvements sociaux dus au taux de 18,6 % sur les distributions versées aux associés personnes physiques sont également en toute hypothèse retenus puis payés par la société distributrice.

Pour le respect des dispositions légales et bien que l'associée unique soit une personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés non concernée par les développements qui précèdent, il est précisé qu'en l'absence de distribution de revenus d'autre nature, le montant des revenus éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts, sous réserve de l'assujettissement du bénéficiaire à l'impôt sur le revenu et de l'exercice par lui de l'option pour l'application du barème progressif, s'élève à 600.000,00 €, tandis que le montant des revenus distribués non éligibles audit abattement est nul.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte :

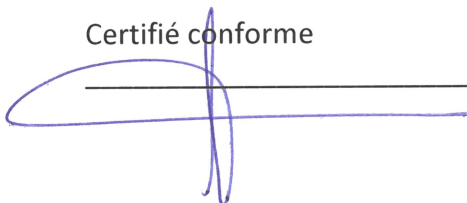
- qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les dividendes se sont élevés à 1.000.000,00 € et qu'en l'absence de distribution de revenus d'autre nature, le montant des revenus éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts, sous réserve du régime fiscal du bénéficiaire, s'est élevé à 1.000.000,00 €, tandis que le montant des revenus distribués non éligibles audit abattement était nul,
- qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les dividendes se sont élevés à 580.000 € et qu'en l'absence de distribution de revenus d'autre nature, le montant des revenus éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts, sous réserve du régime fiscal du bénéficiaire, s'est élevé à 580.000 €, tandis que le montant des revenus distribués non éligibles audit abattement était nul,
- qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les dividendes se sont élevés à 400.000 € et qu'en l'absence de distribution de revenus d'autre nature, le montant

des revenus éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts, sous réserve du régime fiscal du bénéficiaire, s'est élevé à 400.000 €, tandis que le montant des revenus distribués non éligibles audit abattement était nul,

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'associée unique le 23 avril 2026.

Certifié conforme

A handwritten signature in blue ink is written over a horizontal line. The signature is stylized, with a large loop on the left and a vertical stroke on the right.

ATHEX

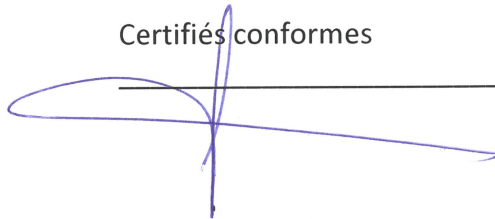
Société par Actions Simplifiée au capital social de 200.000 Euros
Siège social : ZA du Bocage – 49610 MOZE SUR LOUET
350 058 970 RCS ANGERS

BILAN COMPTE DE RESULTAT

ET ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Certifiés conformes

A handwritten signature in blue ink is written over a horizontal black line. The signature is stylized, with a large loop on the left and a long horizontal stroke extending to the right.

BILAN ACTIF

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				0,44		0,32
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,	14 930,00	6 126,49	8 803,51		805,51	
Fonds commercial	1 524,49		1 524,49		1 524,49	
Autres immobilisations incorporelles	222 566,11	205 978,60	16 587,51		22 985,18	
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				9,26		8,20
Terrains	25 257,37	2 540,84	22 716,53		3 192,19	
Constructions	52 000,00	20 098,38	31 901,62		39 330,18	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	892 002,48	805 514,21	86 488,27		92 624,36	
Autres immobilisations corporelles	1 338 577,30	915 410,05	423 167,25		496 023,41	
Immob. corp. en cours, av. acptes					12 150,00	
Immobilisations financières				3,61		0,23
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés	220 200,00		220 200,00		16 992,00	
Prêts						
Autres immobilisations financières					1 000,00	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	2 767 057,75	1 955 668,57	811 389,18	13,31	686 627,32	8,75
Stocks et en-cours				19,33		12,91
Mat. premières, autres approv.	432 883,95	81 654,21	351 229,74		369 240,80	
En-cours de production	827 410,89		827 410,89		643 799,58	
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes					5 047,60	0,06
Créances (2)				38,75		43,10
Clients	2 013 798,84		2 013 798,84		2 635 729,23	
Clients douteux, litigieux	285 594,80	120 579,69	165 015,11		26 319,28	
Clients Factures à établir	7 546,42		7 546,42		14 479,55	
Autres créances	176 231,49		176 231,49		705 840,79	
Charges constatées d'avance	153 376,35		153 376,35		125 618,92	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement				18,04		16,57
Actions propres						
Autres titres	1 100 000,00		1 100 000,00		1 300 000,00	
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	490 253,88		490 253,88	8,04	1 334 427,57	17,01
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	5 487 096,62	202 233,90	5 284 862,72	86,69	7 160 503,32	91,25
Frais d'émission des emprunts (IV)						

BILAN ACTIF

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	8 254 154,37	2 157 902,47	6 096 251,90	100	7 847 130,64	100

(2) Dont à moins d'un an

2 636 547,90

BILAN PASSIF

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 200 000,00)	200 000,00	3,28	200 000,00	2,55
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		35,06		27,26
Réserve légale	20 000,00		20 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 117 303,96		2 119 383,80	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	977 591,75	16,04	997 920,16	12,72
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	3 314 895,71	54,38	3 337 303,96	42,53
Provisions pour risques	220 000,00	3,61	220 000,00	2,80
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)	220 000,00	3,61	220 000,00	2,80
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	266 925,14	4,38		
Emprunts et dettes financières diverses			340 988,58	4,35
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	651 893,14	10,69	1 165 359,27	14,85
Fournisseurs, factures non parvenues	135 271,85	2,22	244 883,17	3,12
Dettes fiscales et sociales	711 443,60	11,67	837 138,84	10,67
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8 071,50	0,10
Autres dettes	2 298,10	0,04	5 918,00	0,08
Produits constatés d'avance	793 524,36	13,02	1 687 467,32	21,50
TOTAL DES DETTES (1) (III)	2 561 356,19	42,02	4 289 826,68	54,67
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	6 096 251,90	100	7 847 130,64	100

(1) Dont à moins d'un an

2 370 876,53

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	14 765 233,27	15 051 697,53	-286 464,26	-1,90
Montant net du chiffre d'affaires	14 765 233,27	15 051 697,53	-286 464,26	-1,90
Production stockée	183 611,31	126 624,14	56 987,17	45,00
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	86 427,42	342 673,72	-256 246,30	-74,78
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.	38 752,12		38 752,12	
Autres produits	38,73	522,16	-483,43	-92,58
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	15 074 062,85	15 521 517,55	-447 454,70	-2,88
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.	3 517 042,13	3 782 807,13	-265 765,00	-7,03
Variation de stocks	5 508,27	-78 313,42	83 821,69	107,03
Autres achats et charges externes (1)	4 937 526,10	5 143 650,06	-206 123,96	-4,01
Impôts, taxes et versements assimilés	134 812,76	131 521,05	3 291,71	2,50
Salaires	2 855 364,02	2 847 586,37	7 777,65	0,27
Cotisations sociales	1 770 279,32	1 711 637,65	58 641,67	3,43
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	189 999,86	183 725,85	6 274,01	3,41
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	179 344,84	98 723,96	80 620,88	81,66
Dotations aux provisions		220 000,00	-220 000,00	-100,00
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées	30 473,52		30 473,52	
Autres charges	3 885,94	150,79	3 735,15	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	13 624 236,76	14 041 489,44	-417 252,68	-2,97
(1) y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier	22 785,93	75 037,40		
- Redevances de crédit-bail immobilier	246 185,11	243 741,82		
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 449 826,09	1 480 028,11	-30 202,02	-2,04
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation	12 180,73	4 174,66	8 006,07	191,78
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé	27 275,22	20 679,43	6 595,79	31,90
Autres intérêts et produits assimilés	19 868,30	14 768,55	5 099,75	34,53
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change	11,81		11,81	
Produits de cessions d'immobilisations financières		62 868,82	-62 868,82	-100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.	50 109,66		50 109,66	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	109 445,72	102 491,46	6 954,26	6,79
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	7 937,84	10 057,41	-2 119,57	-21,07
Différences négatives de change	13,81		13,81	
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	7 951,65	10 057,41	-2 105,76	-20,94
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	101 494,07	92 434,05	9 060,02	9,80
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 551 320,16	1 572 462,16	-21 142,00	-1,34
Produits exceptionnels (VII)	987,59	26 750,00	-25 762,41	-96,31
Charges exceptionnelles (VIII)		3 003,00	-3 003,00	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	987,59	23 747,00	-22 759,41	-95,84
Participation des salariés aux résultats (IX)	250 000,00	260 000,00	-10 000,00	-3,85
Impôts sur les bénéfices (X)	324 716,00	338 289,00	-13 573,00	-4,01
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	15 184 496,16	15 650 759,01	-466 262,85	-2,98
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	14 206 904,41	14 652 838,85	-445 934,44	-3,04
BÉNÉFICE OU PERTE	977 591,75	997 920,16	-20 328,41	-2,04

Annexe

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 6 096 251,90 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 977 591,75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

La société applique le règlement ANC N° 2022-06 du 4 Novembre 2022 obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025, qui constitue un changement de méthodes comptables pour la tenue et la présentation des comptes annuels.

Regroupé sur deux lignes du compte de résultat, le résultat exceptionnel est désormais limité aux :

- produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel (mentionnés dans l'annexe)
- écritures comptables d'origine fiscale (provisions réglementées)
- aux changements de méthodes comptables (si comptabilisés en résultat)
- aux corrections d'erreurs

Les sorties/cessions d'immobilisations (sauf exceptions) et les subventions d'investissement ne relèvent plus du résultat exceptionnel.

Supprimés du compte de résultat, les comptes de transferts de charges sont remplacés selon le cas par une imputation en :

- réduction des charges de personnel (remboursements de charges sociales)
- réduction du poste de charge d'origine (remboursement autres, reclassements)
- autres produits d'exploitation (indemnités d'assurance)

Le changement de méthodes étant prospectif, la colonne comparative tient compte de la nouvelle présentation des états financiers mais conserve les montants tels qu'ils avaient été établis en 2024. Ainsi, le résultat exceptionnel 2024 est inchangé (mais regroupé sur 2 lignes).

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur

nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Installations techniques		5 à 10
Matériels outillages et industriels		5 à 10
Concessions, logiciels et brev	3,00	
Installations générales, agenc		5 à 10
Matériel de transport		2 à 5
Matériel informatique	3,00	
Mobilier	10,00	

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût de production.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des

stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des provisions pour dépréciation

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

COMPLÉMENTS RÈGLES ET MÉTHODES

PROVISIONS

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial sis ZA DU BOCAGE a été acquis le 15 mars 1993.

Les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée ne font pas l'objet d'un amortissement.

Un test de dépréciation est effectué au moins une fois par exercice. Pour les besoins des tests de dépréciation, les fonds commerciaux sont affectés aux groupes d'actifs auxquels ils appartiennent. La valeur nette comptable du groupe d'actifs est comparée à sa valeur actuelle, cette dernière correspondant à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

La valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie.

Ceux-ci correspondent à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisée attendus de l'actif ou du groupe d'actifs.

Si la valeur actuelle d'un groupe d'actifs devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Lorsqu'une dépréciation est comptabilisée sur un groupe d'actifs, cette dépréciation est allouée, en premier, au fonds commercial puis aux autres actifs appartenant à ce groupe d'actifs.

Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises.

Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités.

Le fonds commercial est affecté au groupe d'actif correspondant à l'activité de l'entité dans son ensemble.

Le test de dépréciation effectué conclue qu'aucune dépréciation ne s'avère nécessaire.

	Acheté	Réévalué	Reçu en apport	Valeur nette
Le fonds ccial ZA du Bocage	1 524,00			1 524,00
TOTAL	1 524,00			1 524,00

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Valeur nette

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	222 232,25		17 862,85
TOTAL	222 232,25		17 862,85
Immobilisations corporelles			
Terrains	4 003,93		40 053,44
Constructions sur sol d'autrui	52 000,00		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	862 057,90		34 277,91
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 073 793,26		35 501,50
Matériel de transport	69 967,90		27 213,27
Matériel de bureau, informatique & mobilier	157 641,69		7 982,50
Immobilisations corporelles en cours	12 150,00		
TOTAL	2 231 614,68		145 028,62
Immobilisations financières			
Autres titres immobilisés	16 992,00		203 208,00
Prêts et autres immobilisations financières	1 000,00		
TOTAL	17 992,00		203 208,00
TOTAL GENERAL	2 471 838,93		366 099,47

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles		1 074,50	239 020,60	
TOTAL		1 074,50	239 020,60	
Immobilisations corporelles				
Terrains		18 800,00	25 257,37	
Constructions sur sol d'autrui			52 000,00	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.		4 333,33	892 002,48	
Inst. générales, agencements et aménag. divers		8 701,82	1 100 592,94	
Matériel de transport		22 000,00	75 181,17	
Matériel de bureau, informatique & mobilier		2 821,00	162 803,19	
Immobilisations corporelles en cours	12 150,00			
TOTAL	12 150,00	56 656,15	2 307 837,15	
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés			220 200,00	
Prêts et autres immobilisations financières		1 000,00		
TOTAL		1 000,00	220 200,00	
TOTAL GENERAL	12 150,00	58 730,65	2 767 057,75	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			196 917,07	16 262,52	1 074,50	212 105,09
TOTAL			196 917,07	16 262,52	1 074,50	212 105,09
Immobilisations corporelles						
Terrains			811,74	1 729,10		2 540,84
Constructions sur sol d'autrui			12 669,82	7 428,56		20 098,38
Inst. tech., mat. et out. industriels			769 433,54	36 367,15	286,48	805 514,21
Inst. générales, agencés divers			635 464,46	95 623,40	987,59	730 100,27
Matériel de transport			45 834,28	13 218,70	14 373,33	44 679,65
Matériel de bureau, informatique			124 080,70	19 370,43	2 821,00	140 630,13
TOTAL			1 588 294,54	173 737,34	18 468,40	1 743 563,48
TOTAL GENERAL			1 785 211,61	189 999,86	19 542,90	1 955 668,57

ETAT DES DÉPRÉCIATIONS

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

	Dépréciation début d'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Dépréciation fin de l'exercice
Sur stocks et en cours	69 151,42	81 654,21	69 151,42	81 654,21
Sur comptes clients	40 165,06	97 690,63	17 276,00	120 579,69
TOTAL GÉNÉRAL	109 316,48	179 344,84	86 427,42	202 233,90

CRÉDITS-BAIL

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur à la signature du contrat	Coût d'entrée de l'actif	Dotation aux amort. théorique		Valeur nette
			de l'exercice	cumul exerc. ant.	
Constructions		2 964 026,79	200 309,75	619 615,06	2 144 101,98
Inst. matériels et outillages		340 000,00		340 000,00	
Autres immobs corporelles		112 894,56	14 642,26	43 240,96	55 011,34
TOTAL		3 416 921,35	214 952,01	1 002 856,02	2 199 113,32

	Redevance payée		Redevance restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumul exerc. antérieurs	à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	
Constructions	243 923,28	739 841,85	243 923,28	975 693,12	1 402 558,86	1,00
Inst. matériels et outillages	5 099,43	335 766,94				
Autres immobs corporelles	16 763,27	50 418,84	14 002,92	43 429,41		236,31
TOTAL	265 785,98	1 126 027,63	257 926,20	1 019 122,53	1 402 558,86	237,31

ETAT DES STOCKS

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES STOCKS

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Matières premières	438 392,22		5 508,27	432 883,95
En cours de production de biens	643 799,58	183 611,31		827 410,89
TOTAL	1 082 191,80	183 611,31	5 508,27	1 260 294,84

DÉPRÉCIATIONS DES STOCKS ET EN-COURS

	Mode utilisé pour le calcul de la dépréciation	Montant N	Montant N-1
Matières premières		81 654,21	69 151,42
TOTAL		81 654,21	69 151,42

ETAT DES CRÉANCES

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	285 594,80	285 594,80	
Autres créances clients	2 021 345,26	2 021 345,26	
Personnel et comptes rattachés	4 237,33	4 237,33	
Impôts sur les bénéfices	19 124,00	19 124,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	79 203,34	79 203,34	
Groupe et associés (2)	16 355,39	16 355,39	
Débiteurs divers	57 311,43	57 311,43	
Charges constatées d'avance	153 376,35	153 376,35	
TOTAL	2 636 547,90	2 636 547,90	

CAPITAUX PROPRES

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000,00	200,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000,00	200,00

ETAT DU TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant
Origines	
Résultat de l'exercice précédent	997 920,16
TOTAL	997 920,16
Affectations	
Affectations aux réserves : autres réserves	-2 080,00
Dividendes	1 000 000,00
TOTAL	997 920,00

ETAT DES PROVISIONS

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	220 000,00			220 000,00
TOTAL	220 000,00			220 000,00
Provisions pour dépréciations				
Sur stocks et en cours	69 151,42	81 654,21	69 151,42	81 654,21
Sur comptes clients	40 165,06	97 690,63	17 276,00	120 579,69
TOTAL	109 316,48	179 344,84	86 427,42	202 233,90
TOTAL GÉNÉRAL	329 316,48	179 344,84	86 427,42	422 233,90
Dont dotations & reprises d'exploitation		179 344,84	86 427,42	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	266 925,14	76 445,48	190 479,66	
Fournisseurs et comptes rattachés	787 164,99	787 164,99		
Personnel et comptes rattachés	362 185,58	362 185,58		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	286 693,73	286 693,73		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 275,36	20 275,36		
Autres impôts et taxes assimilées	42 288,93	42 288,93		
Autres dettes	2 298,10	2 298,10		
Produits constatés d'avance	793 524,36	793 524,36		
TOTAL	2 561 356,19	2 370 876,53	190 479,66	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	73 909,77			

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 194 518,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,75

Table de mortalité Table INSEE 2016-2018 (système)

Départ volontaire à 64 ans

Taux de charges patronales : 45% pour les am 1 et 54,5% pour les cadres

Taux d'évolution des salaires de 2%

Taux de turn-over faible

Le contrat IFC soucrit auprès de Crédit Agricole assurances présente un solde à hauteur de 97 304,62€.

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 11 192 euros

Honoraires des autres services : 0 euros

ATHEX

Société par Actions Simplifiée au capital social de 200.000 Euros

Siège social : ZA du Bocage – 49610 MOZE SUR LOUET

350 058 970 RCS ANGERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Certifié conforme

A handwritten signature in blue ink is written over a horizontal line. The signature is stylized, starting with a large loop on the left and ending with a long horizontal stroke extending to the right.



Être bien entouré, ça change tout !

AUDIT & COMMISSARIAT AUX COMPTES

ALTONEO AUDIT

15 rue des Bordagers Changé - CS 92107 - 53063 LAVAL Cedex 9
Tél. 02 43 53 81 61
Capital de 260 665 € - 499 885 333 RCS LAVAL
N° TVA intracommunautaire : FR 24 499 885 333

SAS ATHEX

350 058 970 RCS ANGERS
Zone d'activité du Bocage
49610 – MOZE SUR LOUET

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

SAS ATHEX
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale de la société ATHEX,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ATHEX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.



Être bien entouré, ça change tout !

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme le souligne la note "Stocks" de l'annexe des comptes annuels, les matières premières sont évaluées à leur coût d'acquisition et les encours de production à leur coût de production. Une dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives appliquées pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné l'approche utilisée par la société concernant les stocks, et sur la base des éléments disponibles, mis en œuvre des tests pour vérifier les évaluations retenues et valider leur valeur d'inventaire.

Comme le souligne le paragraphe de l'annexe portant sur les "Créances", les créances sont valorisées à leur valeur nominale ; une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues, nous avons été conduits à tester le recouvrement des créances clients significatives et la correcte évaluation des créances d'exploitation inscrites à l'actif du bilan à la clôture de l'exercice.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Être bien entouré, ça change tout !

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angers, le 21 avril 2026

Le Commissaire aux comptes

ALTONEO AUDIT

DocuSigned by:

3A5D3E7C12BE452...
Julien MALCOSTE

Associé Représentant Légal

BILAN ACTIF

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				0,44		0,32
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, ...	14 930,00	6 126,49	8 803,51		805,51	
Fonds commercial	1 524,49		1 524,49		1 524,49	
Autres immobilisations incorporelles	222 566,11	205 978,60	16 587,51		22 985,18	
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				9,26		8,20
Terrains	25 257,37	2 540,84	22 716,53		3 192,19	
Constructions	52 000,00	20 098,38	31 901,62		39 330,18	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	892 002,48	805 514,21	86 488,27		92 624,36	
Autres immobilisations corporelles	1 338 577,30	915 410,05	423 167,25		496 023,41	
Immob. corp. en cours, av. acptes					12 150,00	
Immobilisations financières				3,61		0,23
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés	220 200,00		220 200,00		16 992,00	
Prêts						
Autres immobilisations financières					1 000,00	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	2 767 057,75	1 955 668,57	811 389,18	13,31	686 627,32	8,75
Stocks et en-cours				19,33		12,91
Mat. premières, autres approv.	432 883,95	81 654,21	351 229,74		369 240,80	
En-cours de production	827 410,89		827 410,89		643 799,58	
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes					5 047,60	0,06
Créances (2)				38,75		43,10
Clients	2 013 798,84		2 013 798,84		2 635 729,23	
Clients douteux, litigieux	285 594,80	120 579,69	165 015,11		26 319,28	
Clients Factures à établir	7 546,42		7 546,42		14 479,55	
Autres créances	176 231,49		176 231,49		705 840,79	
Charges constatées d'avance	153 376,35		153 376,35		125 618,92	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement				18,04		16,57
Actions propres						
Autres titres	1 100 000,00		1 100 000,00		1 300 000,00	
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	490 253,88		490 253,88	8,04	1 334 427,57	17,01
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	5 487 096,62	202 233,90	5 284 862,72	86,69	7 160 503,32	91,25
Frais d'émission des emprunts (IV)						

BILAN ACTIF

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	8 254 154,37	2 157 902,47	6 096 251,90	100	7 847 130,64	100

(2) Dont à moins d'un an

2 636 547,90

BILAN PASSIF

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 200 000,00)	200 000,00	3,28	200 000,00	2,55
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		35,06		27,26
Réserve légale	20 000,00		20 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 117 303,96		2 119 383,80	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	977 591,75	16,04	997 920,16	12,72
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	3 314 895,71	54,38	3 337 303,96	42,53
Provisions pour risques	220 000,00	3,61	220 000,00	2,80
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)	220 000,00	3,61	220 000,00	2,80
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	266 925,14	4,38		
Emprunts et dettes financières diverses			340 988,58	4,35
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	651 893,14	10,69	1 165 359,27	14,85
Fournisseurs, factures non parvenues	135 271,85	2,22	244 883,17	3,12
Dettes fiscales et sociales	711 443,60	11,67	837 138,84	10,67
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8 071,50	0,10
Autres dettes	2 298,10	0,04	5 918,00	0,08
Produits constatés d'avance	793 524,36	13,02	1 687 467,32	21,50
TOTAL DES DETTES (1) (III)	2 561 356,19	42,02	4 289 826,68	54,67
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	6 096 251,90	100	7 847 130,64	100

(1) Dont à moins d'un an

2 370 876,53

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	14 765 233,27	15 051 697,53	-286 464,26	-1,90
Montant net du chiffre d'affaires	14 765 233,27	15 051 697,53	-286 464,26	-1,90
Production stockée	183 611,31	126 624,14	56 987,17	45,00
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	86 427,42	342 673,72	-256 246,30	-74,78
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.	38 752,12		38 752,12	
Autres produits	38,73	522,16	-483,43	-92,58
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	15 074 062,85	15 521 517,55	-447 454,70	-2,88
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.	3 517 042,13	3 782 807,13	-265 765,00	-7,03
Variation de stocks	5 508,27	-78 313,42	83 821,69	107,03
Autres achats et charges externes (1)	4 937 526,10	5 143 650,06	-206 123,96	-4,01
Impôts, taxes et versements assimilés	134 812,76	131 521,05	3 291,71	2,50
Salaires	2 855 364,02	2 847 586,37	7 777,65	0,27
Cotisations sociales	1 770 279,32	1 711 637,65	58 641,67	3,43
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	189 999,86	183 725,85	6 274,01	3,41
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	179 344,84	98 723,96	80 620,88	81,66
Dotations aux provisions		220 000,00	-220 000,00	-100,00
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées	30 473,52		30 473,52	
Autres charges	3 885,94	150,79	3 735,15	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	13 624 236,76	14 041 489,44	-417 252,68	-2,97
(1) y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier	22 785,93	75 037,40		
- Redevances de crédit-bail immobilier	246 185,11	243 741,82		
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 449 826,09	1 480 028,11	-30 202,02	-2,04
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation	12 180,73	4 174,66	8 006,07	191,78
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé	27 275,22	20 679,43	6 595,79	31,90
Autres intérêts et produits assimilés	19 868,30	14 768,55	5 099,75	34,53
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change	11,81		11,81	
Produits de cessions d'immobilisations financières		62 868,82	-62 868,82	-100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.	50 109,66		50 109,66	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	109 445,72	102 491,46	6 954,26	6,79
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	7 937,84	10 057,41	-2 119,57	-21,07
Différences négatives de change	13,81		13,81	
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	7 951,65	10 057,41	-2 105,76	-20,94
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	101 494,07	92 434,05	9 060,02	9,80
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 551 320,16	1 572 462,16	-21 142,00	-1,34
Produits exceptionnels (VII)	987,59	26 750,00	-25 762,41	-96,31
Charges exceptionnelles (VIII)		3 003,00	-3 003,00	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	987,59	23 747,00	-22 759,41	-95,84
Participation des salariés aux résultats (IX)	250 000,00	260 000,00	-10 000,00	-3,85
Impôts sur les bénéfices (X)	324 716,00	338 289,00	-13 573,00	-4,01
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	15 184 496,16	15 650 759,01	-466 262,85	-2,98
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	14 206 904,41	14 652 838,85	-445 934,44	-3,04
BÉNÉFICE OU PERTE	977 591,75	997 920,16	-20 328,41	-2,04



Être bien entouré, ça change tout !

Annexe

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 6 096 251,90 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 977 591,75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

La société applique le règlement ANC N° 2022-06 du 4 Novembre 2022 obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025, qui constitue un changement de méthodes comptables pour la tenue et la présentation des comptes annuels.

Regroupé sur deux lignes du compte de résultat, le résultat exceptionnel est désormais limité aux :

- produits et charges directement liés à un évènement majeur et inhabituel (mentionnés dans l'annexe)
- écritures comptables d'origine fiscale (provisions réglementées)
- aux changements de méthodes comptables (si comptabilisés en résultat)
- aux corrections d'erreurs

Les sorties/cessions d'immobilisations (sauf exceptions) et les subventions d'investissement ne relèvent plus du résultat exceptionnel.

Supprimés du compte de résultat, les comptes de transferts de charges sont remplacés selon le cas par une imputation en :

- réduction des charges de personnel (remboursements de charges sociales)
- réduction du poste de charge d'origine (remboursement autres, reclassements)
- autres produits d'exploitation (indemnités d'assurance)

Le changement de méthodes étant prospectif, la colonne comparative tient compte de la nouvelle présentation des états financiers mais conserve les montants tels qu'ils avaient été établis en 2024. Ainsi, le résultat exceptionnel 2024 est inchangé (mais regroupé sur 2 lignes).

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur

nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.
Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Installations techniques		5 à 10
Matériels outillages et industriels		5 à 10
Concessions, logiciels et brev	3,00	
Installations générales, agenc		5 à 10
Matériel de transport		2 à 5
Matériel informatique	3,00	
Mobilier	10,00	

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.
Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût de production.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des

stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des provisions pour dépréciation

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

COMPLÉMENTS RÈGLES ET MÉTHODES

PROVISIONS

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
ET FRAIS D'ÉTABLISSEMENT**

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial sis ZA DU BOCAGE a été acquis le 15 mars 1993.
Les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée ne font pas l'objet d'un amortissement.
Un test de dépréciation est effectué au moins une fois par exercice. Pour les besoins des tests de dépréciation, les fonds commerciaux sont affectés aux groupes d'actifs auxquels ils appartiennent. La valeur nette comptable du groupe d'actifs est comparée à sa valeur actuelle, cette dernière correspondant à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.
La valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.
La valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Ceux-ci correspondent à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisée attendus de l'actif ou du groupe d'actifs.
Si la valeur actuelle d'un groupe d'actifs devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.
Lorsqu'une dépréciation est comptabilisée sur un groupe d'actifs, cette dépréciation est allouée, en premier, au fonds commercial puis aux autres actifs appartenant à ce groupe d'actifs.
Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises.
Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités.
Le fonds commercial est affecté au groupe d'actif correspondant à l'activité de l'entité dans son ensemble.
Le test de dépréciation effectué conclue qu'aucune dépréciation ne s'avère nécessaire.

	Acheté	Réévalué	Reçu en apport	Valeur nette
Le fonds ccial ZA du Bocage	1 524,00			1 524,00
TOTAL	1 524,00			1 524,00

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Valeur nette

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	222 232,25		17 862,85
TOTAL	222 232,25		17 862,85
Immobilisations corporelles			
Terrains	4 003,93		40 053,44
Constructions sur sol d'autrui	52 000,00		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	862 057,90		34 277,91
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 073 793,26		35 501,50
Matériel de transport	69 967,90		27 213,27
Matériel de bureau, informatique & mobilier	157 641,69		7 982,50
Immobilisations corporelles en cours	12 150,00		
TOTAL	2 231 614,68		145 028,62
Immobilisations financières			
Autres titres immobilisés	16 992,00		203 208,00
Prêts et autres immobilisations financières	1 000,00		
TOTAL	17 992,00		203 208,00
TOTAL GENERAL	2 471 838,93		366 099,47

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS ATHEX
Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles		1 074,50	239 020,60	
TOTAL		1 074,50	239 020,60	
Immobilisations corporelles				
Terrains		18 800,00	25 257,37	
Constructions sur sol d'autrui			52 000,00	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.		4 333,33	892 002,48	
Inst. générales, agencements et aménag. divers		8 701,82	1 100 592,94	
Matériel de transport		22 000,00	75 181,17	
Matériel de bureau, informatique & mobilier		2 821,00	162 803,19	
Immobilisations corporelles en cours	12 150,00			
TOTAL	12 150,00	56 656,15	2 307 837,15	
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés			220 200,00	
Prêts et autres immobilisations financières		1 000,00		
TOTAL		1 000,00	220 200,00	
TOTAL GENERAL	12 150,00	58 730,65	2 767 057,75	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS						
	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			196 917,07	16 262,52	1 074,50	212 105,09
TOTAL			196 917,07	16 262,52	1 074,50	212 105,09
Immobilisations corporelles						
Terrains			811,74	1 729,10		2 540,84
Constructions sur sol d'autrui			12 669,82	7 428,56		20 098,38
Inst. tech., mat. et out. industriels			769 433,54	36 367,15	286,48	805 514,21
Inst. générales, agencts divers			635 464,46	95 623,40	987,59	730 100,27
Matériel de transport			45 834,28	13 218,70	14 373,33	44 679,65
Matériel de bureau, informatique			124 080,70	19 370,43	2 821,00	140 630,13
TOTAL			1 588 294,54	173 737,34	18 468,40	1 743 563,48
TOTAL GENERAL			1 785 211,61	189 999,86	19 542,90	1 955 668,57

ETAT DES DÉPRÉCIATIONS

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

	Dépréciation début d'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Dépréciation fin de l'exercice
Sur stocks et en cours	69 151,42	81 654,21	69 151,42	81 654,21
Sur comptes clients	40 165,06	97 690,63	17 276,00	120 579,69
TOTAL GÉNÉRAL	109 316,48	179 344,84	86 427,42	202 233,90

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur à la signature du contrat	Coût d'entrée de l'actif	Dotation aux amort. théorique		Valeur nette
			de l'exercice	cumul exerc. ant.	
Constructions		2 964 026,79	200 309,75	619 615,06	2 144 101,98
Inst. matériels et outillages		340 000,00		340 000,00	
Autres immobs corporelles		112 894,56	14 642,26	43 240,96	55 011,34
TOTAL		3 416 921,35	214 952,01	1 002 856,02	2 199 113,32

	Redevance payée		Redevance restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumul exerc. antérieurs	à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	
Constructions	243 923,28	739 841,85	243 923,28	975 693,12	1 402 558,86	1,00
Inst. matériels et outillages	5 099,43	335 766,94				
Autres immobs corporelles	16 763,27	50 418,84	14 002,92	43 429,41		236,31
TOTAL	265 785,98	1 126 027,63	257 926,20	1 019 122,53	1 402 558,86	237,31

ETAT DES STOCKS

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES STOCKS				
	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Matières premières	438 392,22		5 508,27	432 883,95
En cours de production de biens	643 799,58	183 611,31		827 410,89
TOTAL	1 082 191,80	183 611,31	5 508,27	1 260 294,84

DÉPRÉCIATIONS DES STOCKS ET EN-COURS			
	Mode utilisé pour le calcul de la dépréciation	Montant N	Montant N-1
Matières premières		81 654,21	69 151,42
TOTAL		81 654,21	69 151,42

ETAT DES CRÉANCES

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	285 594,80	285 594,80	
Autres créances clients	2 021 345,26	2 021 345,26	
Personnel et comptes rattachés	4 237,33	4 237,33	
Impôts sur les bénéfices	19 124,00	19 124,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	79 203,34	79 203,34	
Groupe et associés (2)	16 355,39	16 355,39	
Débiteurs divers	57 311,43	57 311,43	
Charges constatées d'avance	153 376,35	153 376,35	
TOTAL	2 636 547,90	2 636 547,90	

CAPITAUX PROPRES

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000,00	200,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000,00	200,00

ETAT DU TABLEAU D'AFFECTIONATION DU RÉSULTAT

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant
Origines	
Résultat de l'exercice précédent	997 920,16
TOTAL	997 920,16
Affectations	
Affectations aux réserves : autres réserves	-2 080,00
Dividendes	1 000 000,00
TOTAL	997 920,00

ETAT DES PROVISIONS

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	220 000,00			220 000,00
TOTAL	220 000,00			220 000,00
Provisions pour dépréciations				
Sur stocks et en cours	69 151,42	81 654,21	69 151,42	81 654,21
Sur comptes clients	40 165,06	97 690,63	17 276,00	120 579,69
TOTAL	109 316,48	179 344,84	86 427,42	202 233,90
TOTAL GÉNÉRAL	329 316,48	179 344,84	86 427,42	422 233,90
Dont dotations & reprises d'exploitation		179 344,84	86 427,42	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	266 925,14	76 445,48	190 479,66	
Fournisseurs et comptes rattachés	787 164,99	787 164,99		
Personnel et comptes rattachés	362 185,58	362 185,58		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	286 693,73	286 693,73		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 275,36	20 275,36		
Autres impôts et taxes assimilées	42 288,93	42 288,93		
Autres dettes	2 298,10	2 298,10		
Produits constatés d'avance	793 524,36	793 524,36		
TOTAL	2 561 356,19	2 370 876,53	190 479,66	

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice73 909,77

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 194 518,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,75

Table de mortalité Table INSEE 2016-2018 (système)

Départ volontaire à 64 ans

Taux de charges patronales : 45% pour les am 1 et 54,5% pour les cadres

Taux d'évolution des salaires de 2%

Taux de turn-over faible

Le contrat IFC soucrit auprès de Crédit Agricole assurances présente un solde à hauteur de 97 304,62€.



HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SAS ATHEX

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraires de certification des comptes : 11 192 euros
Honoraires des autres services : 0 euros